



SECTION du BAS-RHIN

POUR NOUS JOINDRE
pendant la crise sanitaire :

fo.dgfip67@gmail.com
fo.dgfip.bas-rhin@gmail.com

06.09.18.72.27

AUDIOCONFERENCE du 20 mai 2020

Les questions de FO DGFIP 67 / *Les réponses de la Direction*

ASA – ASA/ordonnance Dussopt

Quid du 22 mai pour les agents en ASA ?

Les agents en ASA devront poser le 22/05 en autorisation d'absence exceptionnelle (AAE). Pas d'ASA Covid le 22 mai.

Les agents en ASA « personnes vulnérables » restent en ASA jusqu'au 2 juin, au moins à ce stade. Qu'en est-il ensuite ?

Tant que l'épidémie est là, ils restent en ASA. Il n'existe pas de date limite. Les personnes vulnérables travailleront dès que possible en télétravail.

- Quand les agents auront-ils connaissance des jours d'artt/congés prélevés au titre de l'ordonnance Dussopt ?

Pas de réponse. La note a été envoyée hier. Les chefs de service doivent faire leur décompte et le service RH devra les valider.

NB pour tous les agents concernés : pour les jours de reports 2019, toujours pas de décision nationale,

- Existe-t-il une grille ou un vade-mecum ? Le mode opératoire a-t-il été diffusé aux chefs de service, comme vous l'indiquiez la semaine passée ?

Oui. Diffusion hier. Les proratas y sont expliqués.

NB : Ont également été envoyés hier aux chefs de service la note sur les paiements de proximité et la fiche « accueil/caisse » confectionnée par le groupe de travail 67.

- Une marge de manœuvre est-elle laissée aux directions locales pour l'application concrète ?

Pas d'après la Directrice...pourtant certains directeurs en ont trouvé...

- Combien de jours seront retirés, au titre de la 2^e période, aux agents en ASA jusqu'au 7 mai et en présentiel à partir du 11 mai ?

NB : les 2 périodes (jusqu'au 17/04 et après le 17/04) sont étanches.

Le prorata sera calculé au niveau de la demi-journée. Les rompus seront interprétés de façon favorable aux agents.

- La Directrice de Corse du Sud a décidé, pour les agents qui ont alterné de télétravail ou du présentiel et des ASA, de ne prélever aucun jour de congé. Etes-vous prête à faire de même ?

Non.

- Extrait de l'annexe de l'ordonnance Dussopt : "*Les agents (...) en période de "non présence" sont pour cette dernière soit en ASA s'ils ne sont pas à la disposition de leur employeur, soit en télétravail si telle est bien leur situation*".

Pouvez-vous considérer que les agents « en réserve » n'ont pas à se voir retirer des jours d'artt ou de congés ?

Non. Il ne s'agissait pas d'un régime d'astreinte. Le précompte de congés ne doit pas être vu comme une punition.

Accueil

Lors du GT, vous nous avez indiqué que la DGFF réfléchissait à n'ouvrir l'accueil sur RDV qu'une demi-journée ou une journée par semaine. Qu'en est-il ?

Quel sera le premier jour d'ouverture de l'accueil. Comment s'est passé l'accueil à Sarre-Union ?

Pas de quota de jours d'ouverture mais il faut limiter les RDV au strict nécessaire.

Sarre-Union : 5 RDV physique hier. Pas de difficultés.

La prise de RDV commence doucement pour la semaine prochaine : 9 au total (Sarre-Union, Erstein, Molsheim).

PRA et Sécurité

Le taux d'agents en présentiels dans les services a-t-il évolué depuis le 11 mai ?

Le 11 mai, 52 % de présentiel, de même que le reste de la semaine, même si un peu moins mercredi et vendredi.

56% de présentiel lundi et mardi dernier. L'augmentation se fait surtout dans les SIP, passant d'un taux de présent de 60% à 65% en moyenne.

Le taux de présentiel au contrôle fiscal est passé de 35% à 40%.

L'ensemble des plexiglas a-t-il été posé partout ?

Oui. Toujours en attente de plaques de plus grande taille.

Avez-vous des nouveautés concernant les masques ?

Les masques lavables devraient être livrés dans les services aujourd'hui, à raison de 3 masques par agents.

Pas de nouvelles des masques chirurgicaux en provenance de la Préfecture.

Comme l'avait demandé FO, les trésoreries qui n'avaient pas encore été dotées en masques chirurgicaux l'ont été.

Pour les agents circulant en transport en commun, serait-il possible que les chefs de service leur donnent des masques pour l'ensemble de la semaine et non chaque jour pour le lendemain ? (question valable uniquement pour les chefs de service pratiquant ainsi)

Les masques lavables vont remplacer les masques chirurgicaux dans ce cadre.

Nettoyage : A Picquart, il semblerait que la femme de ménage n'a pas eu de consignes d'ONET pour nettoyer les poignées de porte, les interrupteurs, etc...Les responsables de site peuvent-ils interroger les employés de cette société pour vérifier que de telles consignes ont bien été données partout ?

Le responsable de site doit se retourner vers son interlocuteur du prestataire de service.

Direction : pas de lingettes disponibles à côté des photocopieurs, certains photocopieurs n'ont même pas de gel hydroalcoolique disponible à proximité. Il faut y pourvoir, conformément aux préconisations des différentes fiches constituées par le groupe de travail local et aux fiches du Secrétariat général.

Problème d'approvisionnement de lingettes. Des gels seront positionnés partout. Vigilance accrue dorénavant du service Logistique.

Plus largement, un rappel concernant les matériels partagés à l'ensemble des responsables d'unité pourrait être le bienvenu également.

De manière générale, une vigilance accrue doit être demandée quant à la mise à disposition de gel et de lingettes, plus spécifiquement encore dans le cadre de la réouverture sur RDV des accueils.

A chaque audio, des rappels sont faits mais chacun doit respecter les gestes barrières et se prendre en charge.

L'étude de la division BIL sur les climatiseurs et autres appareils de rafraîchissement a-t-elle avancé ?

Elle avance mais il faut prendre l'attache de chaque prestataire ou de chaque propriétaire. Cela risque d'être long. A chaque réponse, un arbitrage pourra être rendu. Cela se fera petit à petit.

Des portables ont-ils été redéployés ? Si oui, combien ? Selon quels critères ? Des portables seront-ils encore déployés à l'avenir ?

Télétravailleurs qui rejoignent leur bureau. Redéploiement vers agents en situation de vulnérabilité.

Une bonne vingtaine d'ordinateurs des contrôleurs stagiaires seront redéployés début juin.

Préparation concours

La préparation au concours de contrôleur interne et interne spécial ayant été au final annulée suite à la pandémie, les personnes inscrites pourront-elles à nouveau s'inscrire l'année prochaine, sans problème, à cette préparation ?

Oui

Crédits horaires / écrêtements / récup

Pour les agents disposant d'un crédit horaire important eu égard à la nécessité de service depuis le 16 mars 2020, sachant que l'écrêtement horaire au-delà de 12 heures est suspendu depuis le 31/03/2020, quelles seront les possibilités offertes aux agents pour utiliser ce crédit horaire ? Les autorisez-vous à pouvoir poser plusieurs journées de récupération le même mois ?

Moins d'une dizaine de personne concernées dans le 67. Les heures seront réinjectées. A ce stade, la possibilité de prendre plusieurs demi-journées de récup n'est pas tranchée. Il faudra être pragmatique.

Apétiz / remboursement forfaitaire

S'agissant du choix laissé aux agents bénéficiaires de la carte Apetiz d'opter pour le remboursement forfaitaire, la divergence, que vous indiquiez la semaine dernière, entre la DG et la DGAFP est-elle levée ? Avez-vous reçu de nouvelles consignes ?

Les bénéficiaires de titres restaurant peuvent bénéficier du remboursement forfaitaire (dans les conditions prévues, notamment travail présentiel entre 12H et 14H). Retour à la normale à partir du 11 mai.

Rappel : pour les agents disposant d'une restauration collective, jusqu'à date d'ouverture du restaurant, les agents peuvent bénéficier du remboursement forfaitaire.

Mutations locales

Avez-vous retenu un calendrier ?

La semaine prochaine. Les notes de services locales sont prêtes à partir.

CPS

En séance, 2 OS, dont FO, sont intervenus sur la situation du service.

CTL jeudi 28 mai. Faites-nous remonter vos questions si vous le souhaitez !
Pas d'audio-conférence la semaine prochaine.